

■ **Carrosserie Ismet Cay**, à Saint-Prex (FOSC du 29.10.1993, p. 5682). Par décision du 9 octobre 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 11990 du 15.12.2003  
(02040616 / CH-550.0.042.092-1)